

## Communiqué de presse

---

<b>SYMBOLE DE TÉLÉSCRIPTEUR</b> (NYSE: UFS) (TSX: UFS)	<b>RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS</b> Nicholas Estrela Directeur Relations avec les investisseurs Tél. : 514 848-5049
---	---

---

### **DOMTAR FAIT LE POINT SUR SES ACTIVITÉS**

(Tous les renseignements financiers sont en dollars américains, à moins d'indication contraire.)

**Fort Mill, SC, le 24 janvier 2020** – Domtar Corporation (NYSE: UFS) (TSX: UFS) a fait le point aujourd'hui sur sa performance financière pour le quatrième trimestre de 2019. La direction de Domtar prévoit que ses ventes du quatrième trimestre de 2019 atteindront 1,2 milliard de dollars, et elle estime que sa perte d'exploitation se situera entre 15 et 19 millions de dollars. Le BAIIA avant éléments<sup>1</sup> devrait s'établir entre 74 et 78 millions de dollars.

La perte d'exploitation anticipée au quatrième trimestre de 2019 inclut des frais de fermeture et de réorganisation d'environ 19 millions de dollars et des amortissements de 74 millions de dollars. L'ajustement de la perte d'exploitation estimée pour ces deux montants donne le BAIIA avant éléments<sup>1</sup>.

Au cours du quatrième trimestre, la société a racheté 2,1 millions d'actions pour un coût total d'environ 75 millions de dollars, dans le cadre de notre programme de rachat d'actions.

« Nos résultats du quatrième trimestre ont été inférieurs aux attentes. Nous avons augmenté les temps d'arrêt liés au marché pour mieux équilibrer notre offre aux demandes de nos clients et accélérer notre plan de réduction des stocks » a déclaré John D. Williams, président et chef de la direction. « Nos stocks sont maintenant à des niveaux optimaux et nous prévoyons un retour équilibré de nos activités au début de 2020, compte tenu des récentes fermetures de capacité. »

---

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Le BAIIA avant éléments est présenté à titre de complément pour favoriser la compréhension des résultats d'exploitation, mais il ne remplace aucunement les résultats conformes aux PCGR

La Société divulguera ses résultats financiers du quatrième trimestre et de son exercice 2019 le vendredi 7 février 2020 avant l'ouverture des marchés. Un appel conférence pour discuter des résultats est prévu à 10 h 00 (HE). Les analystes financiers sont invités à se joindre à l'appel en composant le 1 800 367-2403. Les médias et autres personnes intéressées sont invités à écouter en direct la webdiffusion de l'appel à l'adresse : [www.domtar.com](http://www.domtar.com).

---

### **À propos de Domtar**

Domtar est un important fournisseur d'une grande variété de produits à base de fibre, dont des papiers de communication, de spécialité et d'emballage, de la pâte commerciale ainsi que des produits hygiéniques absorbants. Comptant près de 10 000 employés au service de clients dans plus de 50 pays, Domtar est animée par la volonté de transformer la fibre de bois durable en produits utiles sur lesquels les gens peuvent compter au quotidien. Les ventes annuelles de Domtar s'élèvent à près de 5,2 milliards de dollars, et ses actions ordinaires sont cotées aux bourses de New York et de Toronto. Le bureau administratif principal de Domtar se trouve à Fort Mill, en Caroline du Sud. Pour en savoir davantage, visitez [www.domtar.com](http://www.domtar.com).

### **Énoncés de nature prospective**

Dans le cadre du présent communiqué, les déclarations liées à nos plans, nos attentes et notre futur rendement - y compris les déclarations faites par Monsieur Williams - sont des énoncés de nature prospective. Les résultats réels pourraient différer de ceux suggérés par ces déclarations pour un certain nombre de raisons, dont des changements dans la demande des clients et la détermination des prix, des changements dans les coûts de fabrication, des acquisitions et des dessaisissements, y compris des fermetures d'établissements, et toute autre raison figurant sous « Facteurs de risque » dans notre rapport annuel sur formulaire 10-K de 2018 tel que déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis et périodiquement mis à jour dans les rapports trimestriels sur formulaire 10-Q subséquentement déposés auprès de la Commission. Sauf dans la mesure exigée par la loi, nous déclinons expressément toute obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés de nature prospective de manière à tenir compte de nouveaux événements ou de toute autre circonstance.